



**Section de
Neuchâtel/Jura**

Neuchâtel, janvier 2019

Rue de Flandres 5
CH-2000 Neuchâtel
Tél. 032/968 13 51
E-mail : info@asi-neju.ch
Internet : www.asi-neju.ch

Assurance responsabilité civile professionnelle Pour les membres habitant sur territoire suisse

Par l'intermédiaire du secrétariat de l'Association Suisse des Infirmières et Infirmiers, Section NE/JU, rue de Flandres 5, 2000 Neuchâtel, vous pouvez contracter auprès de AXA-Winterthur, **une assurance responsabilité civile professionnelle collective.**

Couverture dans toute l'Europe pour CHF 10'000'000

Validité territoriale : Monde entier (sans USA/Canada)

Prime annuelle CHF 59.-

Franchises par événement pour dommages corporels et matériels : CHF 300.-

Cette assurance responsabilité civile professionnelle s'adresse aux infirmières et infirmiers, membre ASI-section NE/JU qui exercent à leur propre compte au domicile du patient et en cabinet. Elle n'est pas valable pour une activité professionnelle salariée.

Vos assurances responsabilité civile « ménage ou automobile » ne couvrent, en aucun cas, votre responsabilité civile professionnelle.

✂-----

Bulletin à renvoyer au :
Secrétariat ASI, Section NE/JU, Rue de Flandres 5, 2000 Neuchâtel

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse exacte :

Diplôme de l'école de :

Année de diplôme : No d'enregistrement CRS :

Membre ASI : oui non No de membre :

Je désire contracter la RC à partir du

Date : Signature :